

Lettre d'information des *Orgues de Beaune*

Février 2026



Cinquantenaire de l'association

Les Orgues de Beaune

1976



2026

Un peu d'histoire

On célèbre en 2026 le cinquantenaire de l'association qui porte aujourd'hui le nom : *Les Orgues de Beaune*. Elle descend d'une association dénommée « *Les amis de l'orgue de la basilique Notre-Dame de Beaune* » qui avait été créée en octobre 1976 sous l'impulsion de Michel Tissier, nommé organiste titulaire de la basilique en avril de la même année. Son premier président, René Kaufmann (maire-adjoint de Beaune) le demeura jusqu'en 1988. C'est le 11 décembre 1997 que la fusion de cette première association avec « *Les amis de l'orgue de Saint-Nicolas de Beaune* » donna naissance à l'association actuelle : « *Les Orgues de Beaune* », dont le premier président fut Henri Jeantils, organiste de Saint-Nicolas. Divers présidents se sont ensuite succédé. Aujourd'hui, c'est à Michel Tissier, président depuis février 2025, que revient l'honneur de fêter le cinquantenaire de l'association depuis son origine en 1976, conjointement avec le cinquantenaire de sa propre nomination à Notre-Dame de Beaune.



Henri Jeantils



Michel Tissier

Assemblée générale annuelle de l'association

L'assemblée générale se tiendra le **samedi 28 février à 15 h**, au rez-de-chaussée de la **Cure Saint-Nicolas**, 30 rue des Dominicaines, Beaune. **La convocation a été envoyée aux adhérents**. Pensez à retourner votre pouvoir si vous ne pouvez pas assister (formulaire joint à la convocation). La réunion sera suivie comme habituellement d'un verre de l'amitié.

L'assemblée générale n'est pas réservée aux seuls membres de l'association. Elle accueille également les personnes qui ne sont pas encore adhérentes et souhaitent, en prenant contact avec ses membres, souscrire leur adhésion pour 2026 à l'occasion de leur venue. En revanche, seules les personnes régulièrement inscrites pour l'année 2025 pourront prendre part aux votes ou se présenter au Conseil d'administration.

Pensez à souscrire votre adhésion pour 2026

Rappel : Le montant des adhésions reste le même qu'en 2025 :

Adulte : 20 €

Couple : 30 €

Étudiant : 15 €

Notre association est reconnue **d'intérêt général**. Par conséquent, les cotisations pour l'adhésion et les dons, attestés par les reçus fiscaux que nous fournissons, donnent lieu à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Une adhésion à 20 € revient à 6,80 €, et une adhésion couple à 30 € revient à 10,20 €

L'adhésion peut être souscrite en ligne via *HelloAsso*, ou par formulaire papier (joint à la convocation) et règlement par chèque (voir Lettre d'information de décembre).

Tout don complémentaire pour contribuer à l'organisation du cinquantenaire est le bienvenu, et nous vous en remercions par avance.

Nouvelles du site internet : <https://www.orguesdebeaune.fr>

- Le site internet a été mis à jour du programme de l'année 2026. Consultez-le.
- Pour le **Concert inaugural du cinquantenaire** qui aura lieu le dimanche 10 mai, à 17 h, à l'occasion du Jour de l'orgue 2026, il est rappelé que :
 - Les organistes Luc Antonini et Jean-Pierre Lecaudey joueront à quatre mains et quatre pieds un programme constitué de transcriptions d'œuvres symphoniques, en particulier trois mouvements de la **Symphonie du Nouveau Monde** de A. Dvořák. Le programme complet peut être téléchargé sur le site internet qui affiche également les CV des deux organistes.



Luc Antonini (debout) et Jean-Pierre Lecaudey (assis)

- **Le concert sera suivi à 18h30 d'une réception** (et non à 19 h comme annoncé dans la lettre d'information de décembre). Le lieu sera précisé dès qu'il sera arrêté.

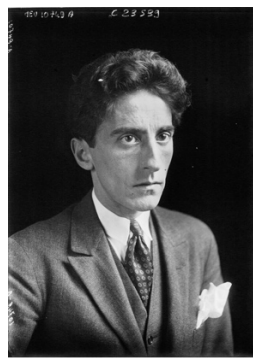
- Un nouveau « **clin d'œil** » (<https://www.orguesdebeaune.fr/clin-d-œil>) a été publié en janvier :

Passacaille et Fugue de J. S. Bach. De l'orgue au mimodrame

Vous y découvrirez la rencontre inattendue de Jean Sébastien Bach et de Jean Cocteau



Jean Sébastien Bach en 1715 (âgé de 30 ans)
par Johann Ernst Rentsch le Vieux



Jean Cocteau en 1923
Photo de l'Agence Meurisse
Gallica.bnf.fr/BNF

Le prochain clin d'œil sera publié fin février.

Manuscrits inédits, attribués à Claude Balbastre, à la Bibliothèque Monge de Beaune

Bernadette Blandin, conservateur honoraire de la bibliothèque Gaspard Monge de Beaune et adhérente de l'association, avait informé Michel Tissier qu'une partition de Claude Balbastre¹ (1724 - 1799) se trouvait dans les collections de la Bibliothèque.



Claude Balbastre, Miniature sur ivoire
Musée des Beaux-Arts de Dijon

C'est pourquoi des recherches ont été effectuées par Clarisse Meunier, responsable des fonds patrimoniaux et de la vie littéraire, à la demande de Denis Briotet, notre vice-président. Elles ont permis de retrouver, en fait, deux courts manuscrits de pièces inédites dont l'une porte la mention : « *Minuetto de Balbatre* » (*sic*, voir ci-dessous). La seconde pièce (dont le graphisme, très voisin de celui de la première, laisse supposer que le copiste en est le même) ne mentionne pas de nom d'auteur, mais débute par un bref menuet qui est repris à la fin, dans un style dont la simplicité rappelle celui de la première pièce. Ces morceaux ne comportent pas de portée pour le pédalier. Les analogies entre les deux pièces conduisent à les attribuer toutes deux à Claude Balbastre.



Michel Tissier prévoit de les jouer à l'orgue à l'occasion de la Sainte Cécile en novembre 2026.

1. L'organiste et compositeur C. Balbastre, né à Dijon, a connu un grand succès à Paris. Organiste de Notre-Dame, maître de clavecin, il a été riche et célèbre. Il était, en particulier, bien introduit à la Cour en étant organiste de Marie-Antoinette et de Monsieur, frère de Louis XVI.

